

taille dans le lit de fleuve, on constaté que rien ne fonctionnait. Une rapide enquête permit d'établir que, depuis quelques heures auparavant, un ouvrier, employé à la fermeture du caisson métallique, avait dévissé un clapet d'une des cloches d'évacuation et d'alimentation d'eau.

Fort heureusement, personne ne travaillait sous la Seine à ce moment, sinon les équipes composées chacune de six hommes assemblés à bord de la machine à vapeur, laquelle était arrêtée et immobilisée par les arrêts.

Ajoutons que l'auteur de cette criminelle tentative est connu et que la plainte déposée au commissariat de police du quartier contre X... ne tardera pas à se changer en plainte contre un individu dont l'arrestation n'est plus qu'une question d'heures.

A DRAVEIL-VIGNEUX
Dans la région de Draveil, des incidents assez nombreux se sont produits. Tous les terrassiers travaillant chez M. Conard, marchand de sable à Limeil-Brévannes, ont, dans l'après-midi, débouché leurs camarades occupés par M. Marchand, les abordant en criant : « Allez, tout le monde en grève ! Bon gré, mal gré, il faut céder ! »

Les ouvriers ont quitté le dépôt de M. Marchand. Entrainés par les terrassiers, ils se sont joints à la protestation de débouchage.

Un chariot qui venait chercher des gaïnes au dépôt fut assailli ; on déstacha son cheval, dont on coupa les harnais.

A Villeneuve-Saint-Georges, le terrassier Ricordeau, qui mena la dernière grève, est venu s'installer, chargé par le comité général de faire exécuter la grève générale. Vers trois heures, il a lancé son mot d'ordre : une heure après, tous les terrassiers, sans exception, travaillant dans les différents chantiers du bassin de Vigneux, abandonnèrent le travail.

Les Dockers de la Pallice travaillent
La Rochelle, 21 mai. — Les dockers de la Pallice se sont réunis ce matin pour savoir s'ils devaient cesser le travail, selon l'ordre reçu de la C. G. T. Les dockers ont décidé de continuer à travailler.

Les patriers d'Argenteuil
REPRISE DE LA GREVE. — GRAVES INCIDENTS A CORMYLLIERS-EN-PARISIS.

Les patriers de la région d'Argenteuil, qui, après vingt-quatre jours de grève, avaient repris le travail sur les bases d'une convention, améliorant leurs salaires, ont de nouveau abandonné leurs chantiers hier.

A Cormyliers-Paris, où les ouvriers de l'usine Lambert sont toujours en grève, l'effervescence est grande. Hier dans la matinée, des femmes et des enfants se sont couchés en travers de la route pour empêcher les tombereaux de sortir de l'usine.

M. Autrand, préfet de Seine-et-Oise, est allé dans l'après-midi conférer avec le maire, le capitaine de génie et le commissaire spécial, en vue de mesures à prendre pour maintenir l'ordre ; le préfet s'est également appliqué à chercher un terrain d'entente.

Cet après-midi, les grévistes tiennent un meeting en plein air.

Dans le bassin de Vigneux, un groupe de patriers en grève a essayé de déboucher le caisson métallique qui classait des incidents du même genre se sont également produits à Saint-Denis et à Ivry.

La reprise du Service Postal
Elle a commencé hier soir, mais elle demande encore un certain délai pour être effectuée sur les routes et le classement de fortune.

Pendant le temps qu'a duré cette deuxième grève — heureusement très partielle — des postes et télégraphes, les lettres parvenaient avec une régularité relative, sans trop de retard, en tout cas. Depuis que les postes ont repris leur service, le retard dans la réception de nos correspondances semble s'être accru. Par quel mystère ?

dier de Paris sur le point d'ouïr de laisser tomber le service de retour (Dijon, Lyon, Caen, Le Mans, Poitiers, etc.) suivant les lignes, les ambulants qui se trouvaient à Paris pour une cause quelconque.

« Tout cela est fait depuis hier soir ; mais il faut accorder à l'administration des postes un crédit de deux ou trois jours pour que le service postal ait repris son cours normal. Quand des machines aussi compliquées ont été détraquées, ne le répare pas en quelques heures, et leur remise en train est une grosse affaire. Mais on peut dire, dès maintenant, que ce n'est plus qu'une question d'heures. »

La grève des inscrits Maritimes
A DUNKERQUE
150 MARINS VOTENT LA GREVE GENERALE ET TENTENT DE DEBAUCHER LES EQUIPAGES DES AUTRES VAPEURS GRAVES INCIDENTS

Une réunion, où assistaient 150 marins, composée presque exclusivement des grévistes de la Compagnie des Bateaux à vapeur et des marins débarqués, a eu lieu avant-hier à la Bourse du travail pour examiner la question de la grève générale imposée par la C. G. T.

Lorsqu'on assistait au vote pour la seconde fois la grève générale et il a été décidé de commencer aussitôt les démarches auprès des marins des navires actuellement dans la port.

Les grévistes se sont tout d'abord dirigés vers le vapeur « Pétion », mais les marins composant l'équipage de ce navire ont refusé de suivre le mouvement.

Une autre tentative auprès de l'équipage du vapeur « Amiral Troude » n'a pas eu plus de succès.

Les grévistes se sont alors dirigés à l'église de Saint-Pierre et devant passer à l'Amiral Troude, ils ont été accueillis par les marins en possession de clefs et de manettes servant à faire fonctionner le pont et les portes d'écluses.

En présence de l'attitude des grévistes, le chef éclusier se précipita aussitôt au téléphone et prévint l'ingénieur en chef et le capitaine de port.

Une autre tentative auprès de l'équipage du vapeur « Amiral Troude » n'a pas eu plus de succès.

Les grévistes se sont alors dirigés à l'église de Saint-Pierre et devant passer à l'Amiral Troude, ils ont été accueillis par les marins en possession de clefs et de manettes servant à faire fonctionner le pont et les portes d'écluses.

En présence de l'attitude des grévistes, le chef éclusier se précipita aussitôt au téléphone et prévint l'ingénieur en chef et le capitaine de port.

Une autre tentative auprès de l'équipage du vapeur « Amiral Troude » n'a pas eu plus de succès.

Les grévistes se sont alors dirigés à l'église de Saint-Pierre et devant passer à l'Amiral Troude, ils ont été accueillis par les marins en possession de clefs et de manettes servant à faire fonctionner le pont et les portes d'écluses.

La crise des Trains de Lille

La proposition de la Compagnie, prévenant toute action énérgique contre elle, fut adoptée par le servile conseil municipal. — Rien n'est solennel, le public est forcé.

La municipalité de Lille a envisagé hier soir dans sa séance du Conseil municipal quelle solution elle pourrait bien donner à la crise des tramways. Deux solutions se présentaient à elle : Poursuivre comme elle l'avait déjà décidé la Compagnie devant le Conseil de Préfecture et assurer ainsi la victoire du public sur la Compagnie, ou bien accepter la proposition insidieuse de la Compagnie, qui ne trahit nullement le conflit et roule une fois de plus le public.

C'est bien entendu que cette seconde solution que la municipalité est arrivée à accepter, dès le début de la séance, lecture fut donnée du rapport de M. le Maire exposant les offres de la Compagnie. Voici ce rapport in-extenso :

LA CONVENTION BINAULD-FAURE
ARTICLE PREMIER
Les tramways de la Compagnie, actuellement en exploitation, sont réservés aux voyageurs de seconde classe, les tramways de première classe, dits de luxe, sont réservés à la Compagnie.

LA TRAHISON MUNICIPALE
La Ville et le public ont tout intérêt à voir solutionner, au plus tôt, la question irritante des tramways.

ARTICLE TROIS
Des billets d'aller et retour calculés d'après le tarif de la Compagnie, seront délivrés entre les points terminus des lignes ci-après :

ARTICLE QUATRE
Les billets d'aller et retour calculés d'après le tarif de la Compagnie, seront délivrés entre les points terminus des lignes ci-après :

un peu cette ville et avait appris par hasard que les tramways de la Compagnie n'étaient plus en exploitation.

« Que cette coincidence étrange ! murmura Mme de Presles surprise, et ressaisie par le triste souvenir de sa sœur, Diane de Chambray. — Oui, madame, à Châtillon, dans un faubourg. »

développement des transports nécessitait l'application de mesures nouvelles, la Ville se réserve expressément le droit de rappeler à la Compagnie ses obligations et ses devoirs.

L'acceptation des propositions de la Compagnie n'aurait d'ailleurs pour effet de modifier en quoi que ce soit les tarifs primitifs des voyageurs de seconde et de troisième classe, ni les heures de départ et d'arrivée des trains sur certaines lignes.

La parodie d'une discussion
A la suite de la lecture de ce rapport, une discussion préparée s'engagea. Stylée par M. le Maire, elle n'eut d'autre but que de convaincre les conseillers d'être un simulacre de protestation.

M. LE MAIRE. — « J'attire l'attention du Conseil sur ce que la proposition présentée ne constitue pas une proposition ferme. Nous ne comprenons pas nous hier les mains pour l'avvenir. »

M. LE MAIRE. — « Nous ne signons qu'un acte... »

M. LE MAIRE. — « Ce n'est pas à dire que la Compagnie n'ait eu quelquefois des actes de maladresse, mais elle n'a jamais eu d'acte de trahison. »

M. LE MAIRE. — « Ce n'est pas à dire que la Compagnie n'ait eu quelquefois des actes de maladresse, mais elle n'a jamais eu d'acte de trahison. »

M. LE MAIRE. — « Ce n'est pas à dire que la Compagnie n'ait eu quelquefois des actes de maladresse, mais elle n'a jamais eu d'acte de trahison. »

M. LE MAIRE. — « Ce n'est pas à dire que la Compagnie n'ait eu quelquefois des actes de maladresse, mais elle n'a jamais eu d'acte de trahison. »

« Je suis sûr de donner satisfaction aux exigences du public. Pourquoi aller devant le Conseil de Préfecture ? Cela nous mènera au Conseil d'Etat à tout ça sera fort long. »

Les Aller et Retour
Vint ensuite la question des aller et retour. Selon l'ancien tarif, avant la modification qui a eu pour conséquence le mode de paiement actuel, avec son système à compensation, les aller et retour, si bien que sur certains lignes très fréquentées pourtant elle ne peut en donner. Leur prix dépasserait celui de deux allers.

M. LE MAIRE. — « Il n'est pas besoin... »

M. LE MAIRE. — « Il n'est pas besoin... »

M. LE MAIRE. — « Il n'est pas besoin... »

M. LE MAIRE. — « Il n'est pas besoin... »

M. LE MAIRE. — « Il n'est pas besoin... »

M. LE MAIRE. — « Il n'est pas besoin... »

M. LE MAIRE. — « Il n'est pas besoin... »

DÉTRESSE MATERNELLE
par Henri GERMAIN

DÉTRESSE MATERNELLE
par Henri GERMAIN